

Mercredi 24.06.15 | 48^e année | N° 21

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



La belle échappée...

Réussir à vivre ensemble en bonne intelligence constitue un défi majeur des sociétés humaines depuis la nuit des temps.

Cultiver un art de vivre respectueux de la dignité humaine, solidaire et responsable est une création citoyenne de tous les jours, jamais définitivement achevée, toujours à recommencer et à promouvoir. Il y faut aussi du doigté et de l'audace pour renouveler ce subtil équilibre, parfois insaisissable.

Bien des choses se mesurent à leurs coûts. La valeur de l'humanité vécue au quotidien n'a cependant pas de prix. Ce contresens à l'indifférence, il faut le revendiquer, envers et contre cette mer de fermeture qui englouti, au propre comme au figuré, tant d'espérances humaines. C'est pour toutes ces bonnes raisons que le Conseil communal a institué le Prix de la citoyenneté.

Notre société est riche de gens pour qui l'argent n'est pas tout. Des gens qui s'engagent bénévolement pour une cause qui leur tient à cœur et qui leur paraît juste. Des personnes qui donnent de leur temps pour une action qui fait sens. Ce sont de belles échappées, des échappées d'une société dans laquelle tout se monnaie que nous souhaitons récompenser par le Prix de la citoyenneté de Neuchâtel.

Thomas Facchinetti
Directeur de la culture



Doté de 5'000 francs, le Prix de la Citoyenneté sera décerné pour la deuxième fois cet automne.

Faites-vous connaître !

Vous engagez-vous bénévolement dans la vie locale? Avez-vous mis sur pied une action spontanée dans les domaines de la solidarité ou de l'entraide? Ou connaissez-vous quelqu'un dont l'initiative pourrait-être mise en valeur? La Ville de Neuchâtel lance un appel à candidature pour le Prix de la citoyenneté, qui sera décerné pour la deuxième fois cet automne.

De nombreuses personnes s'investissent bénévolement pour une cause qui leur tient à cœur à Neuchâtel, mais leur engagement passe souvent inaperçu. C'est pour mettre en lumière ces actions discrètes et spontanées qui consolident la cohésion sociale et le vivre ensemble que le Conseil commu-

nal a institué l'an dernier le Prix de la citoyenneté, concrétisant l'une des six actions phares de son programme de législature. Doté de 5'000 francs, ce prix récompense chaque année une personne ou un groupe de personnes pour son implication dans la vie locale ou sociale de la cité, en particulier dans les domaines de la solidarité, de l'entraide ou de la dignité humaine. Il s'inscrit dans le cadre des manifestations liées à la semaine de la démocratie locale, placée sous l'égide du Conseil de l'Europe.

Succès de la première édition

L'an dernier, quinze dossiers avaient été déposés. Le jury, composé de cinq personnalités issues des milieux

associatif, médiatique et universitaire, avait récompensé le collectif Anim'lecture, qui s'engage depuis près de dix ans dans la prévention contre l'illettrisme en faisant la promotion de la lecture auprès d'enfants de tous âges. Les personnes et associations intéressées ont jusqu'au 25 septembre pour faire parvenir leur dossier de candidature, en leur nom propre ou pour un tiers.

Formulaire de participation et règlement disponibles sur www.neuchatelville.ch/prix-citoyennete ou auprès du Service de l'Intégration et des Infrastructures culturelles, rue de Tivoli 28, case postale 38, 2003 Neuchâtel, tél 032 717 73 80, courriel: integration.infrastructures-culturelles.vdn@ne.ch.



Focus sur le Centre de santé sexuelle, anciennement connu sous le nom de « planning familial ».



Le Conseil général discutera lundi de l'affectation du sous-sol des anciennes Caves du Palais.



Le Festival international du film fantastique fêtera sa quinzième édition du 3 au 11 juillet.

Publicité

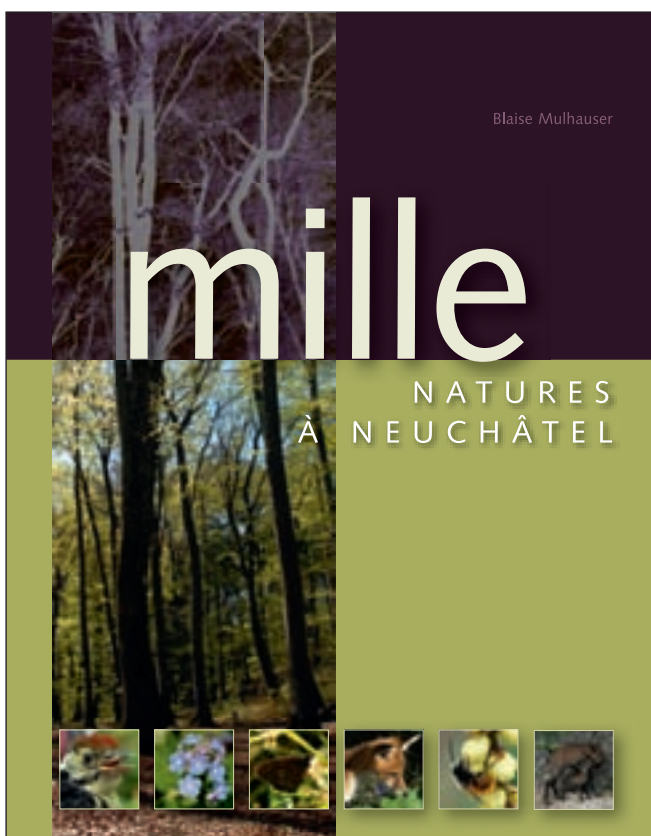
EMERY Ecoute
Respect
Disponibilité
Pompes Funèbres

*Une aide précieuse apportée
avec calme et gentillesse*

Conseils personnalisés
en prévoyance funéraire

Toutes formalités - Transports

032 841 18 00 24h/24
Colombier - Neuchâtel



Mille natures à Neuchâtel

Ville millénaire, Neuchâtel recèle des trésors naturels cachés entre le lac et la montagne. Gorges, cascades, vergers, prairies, forêts, rivières, plages et falaises accueillent des habitants ignorés. Cette encyclopédie de mille articles présente un monde étonnant, riche en formes et en couleurs. Le livre est illustré par de nombreuses photographies prises sur le territoire communal de Neuchâtel.

Format : 22 x 27,5 cm – 432 pages – 1000 photographies
Prix de vente : 75.- / frais de port en sus

Ouvrage publié avec le soutien de l'Adaje, l'Amuse et la Fondation Ernest Dubois

Bulletin de commande

Veillez m'envoyer exemplaire(s) de l'ouvrage «Mille natures à Neuchâtel» (75.- / frais de port en sus)

Nom / prénom:

Adresse:

Code postal / Localité:

Date: Signature:

Talon à affranchir et à renvoyer à:
Secrétariat, Jardin Botanique, Pertuis-du-Sault 58, 2000 Neuchâtel
Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:
jardin.botanique@unine.ch



Dans ce numéro

Musée en chantier

La rénovation du Musée d'ethnographie vient de démarrer. Les deux premiers étages de la villa de Pury seront désormais entièrement dédiés aux expositions.

Page 4

Caves du Palais

Les Caves du Palais n'accueilleront vraisemblablement pas d'espace culturel en leur sous-sol, comme le voulait le Conseil général. Après deux ans d'études, le Conseil communal en arrive à la conclusion qu'un tel projet n'est pas financièrement réalisable.

Page 8

Débarcadères

Le Conseil général se prononcera également lundi sur un crédit de 852'000 francs pour assainir les deux débarcadères centraux du Port et effectuer des travaux d'entretien légers sur les deux autres.

Page 9

Accordéon



Le musicien neuchâtelois Olivier Forel s'envolera prochainement avec son accordéon pour Buenos Aires. Lauréat du séjour de six mois en Argentine, assorti d'une bourse de 10'000 francs, mis au concours par la Ville de Neuchâtel, il entend explorer l'immense tradition argentine du tango. Rencontre.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 1^{er} juillet 2015.



Le Centre de santé sexuelle de Neuchâtel se pare de nouvelles couleurs



Au Centre de santé sexuelle de Neuchâtel, anciennement connu sous le nom de «planning familial», il est possible d'aborder tous les thèmes en lien avec la sexualité. • Photo: sp

Donner une image qui correspond à la réalité

Le Centre de santé sexuelle de Neuchâtel, anciennement connu sous le nom de planning familial, se pare d'un nouveau visuel avec son homologue de La Chaux-de-Fonds. Cette démarche traduit l'envie de donner une nouvelle image en adéquation avec son temps.

La contraception, la grossesse et les infections sexuellement transmissibles sont autant de thématiques qui peuvent être abordées auprès du Centre de santé sexuelle de Neuchâtel. Seulement voilà, le nom «planning familial» ne permettait pas d'être identifié comme tel. «Ce terme date de la fin des années 1960. En France, on parlait beaucoup de planification familiale pour faire référence à la contraception, aux moyens de réguler la famille», précise Catherine Stangl, responsable du Centre de santé sexuelle de Neuchâtel.

Bien des sujets à développer

Avec leur slogan «Ici, on peut en parler!», les Centres de santé sexuelle de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds souhaitent concrétiser une affirmation, qui ne va pas de soi. «On a l'impression qu'aujourd'hui tous les sujets liés à la santé sexuelle sont

largement débattus. En réalité, il existe un véritable fossé entre la présence de ces thèmes dans l'actualité et la possibilité d'en parler, liée à l'expérience personnelle», insiste Catherine Stangl. Pour donner un exemple concret, les jeunes reçoivent des périodes d'éducation sexuelle dans le cadre de leur scolarité. «Les organes génitaux sont nommés de manière technique en lien avec la reproduction, alors qu'ils pourraient aussi être liés à la sexualité ou à l'excitation. Bien des sujets restent encore à développer!». Et de poursuivre: «En matière de contraception, le message c'est "mettez un préservatif!". C'est un peu faible! Il faut pouvoir traiter de toutes les questions qui se rapportent à ce thème comme l'érection», détaille Catherine Stangl.

Permanence élargie

En cinquante ans, le travail du centre a beaucoup évolué. Plusieurs collaborations externes ont vu le jour pour toucher des publics divers. «Notre mission principale est de donner accès à l'information au plus grand nombre», résume Catherine Stangl. Ainsi, le Centre neuchâtelois délivre des informations dans plusieurs langues étrangères. Depuis

peu, il assure une présence dans des manifestations publiques comme Festi'neuch, le Watt Air Jump, la Braderie ou encore les Promos du Locle, dans le cadre de son projet «Zone love».

«Nous souhaitons rendre notre image plus attractive de manière à ouvrir les discussions», souligne Catherine Stangl. Le nouveau visuel s'accompagne à Neuchâtel d'un changement d'horaires. Le Centre de santé sexuelle mène chaque année une enquête de satisfaction auprès de ses usagers. «La qualité de l'accueil et le degré de confiance sont souvent mis en avant, alors que les horaires figurent souvent comme point à améliorer», indique sa responsable. Il en ressort des horaires de permanence élargis (voir ci-dessous). (ak)

• **Centre de santé sexuelle de Neuchâtel:** du lundi au mercredi de 13 à 18 heures, le jeudi de 17 à 19 heures et le vendredi de 14 à 18 heures à la rue Saint-Maurice 4 à Neuchâtel. Tél. 032 717 74 35, courriel: sante.sexuelle.ne@ne.ch. Réception sur rendez-vous, à la demande. Infos sur www.sante-sexuelle-ne.ch



Rénovation du Musée d'ethnographie de Neuchâtel

Un musée en chantier

La rénovation du Musée d'ethnographie a débuté voici quelques semaines. Les travaux se concentrent pour l'heure sur son cœur historique: la villa de Pury. Imaginé par le cabinet d'architecture Manini-Pietrini, le projet prévoit de redonner les deux premiers étages de cette maison de maître aux expositions.

En mai 2012, le Conseil général avait débloqué 5,8 millions pour la rénovation de la villa de Pury. «Fait rarissime, la décision avait prise à l'unanimité et sans abstention», rappelle le directeur de la culture Thomas Facchinetti. Il faut dire que cette maison de maître, léguée au début du siècle dernier à la Ville pour y fonder un musée d'ethnographie, avait grand besoin d'une cure de jouvence. Elle n'avait plus fait l'objet de travaux depuis les années 1950.

La toiture, notamment, est en très mauvais état. Humidité, écarts de températures: de graves problèmes ont été constatés dans les combles, qui servaient jusqu'ici de dépôt. «Lors d'un orage, il y a eu une infiltration d'eau dans l'exposition "Retour d'Angola". Ce fut un choc», se souvient le directeur



La verrière de la villa de Pury sera réhabilitée. • Photo: Alain Germond

du Musée d'ethnographie Marc-Olivier Gonseth. Les 15'000 pièces stockées sous les combles ont été évacuées progressivement dans un dépôt externe. «Il a fallu les dépoussiérer, les trier, les documenter, les inventorier... Un travail titanesque, qui s'est achevé le mois dernier», explique Marc-Olivier Gonseth.

Salles d'exposition revues

Le chantier débutera par la restauration extérieure et l'assainissement de

la villa. «C'est un travail essentiellement conservateur. On ne peut pas intervenir de façon lourde sur une bâtisse historique classée», souligne l'architecte Guido Pietrini, de l'Atelier Manini-Pietrini, lauréat du concours d'architecture lancé par la Ville. La rénovation s'accompagne toutefois d'une vaste réorganisation intérieure. Le rez-de-chaussée et le premier étage de la villa seront désormais entièrement dédiés aux expositions et à l'ac-

cueil, les bureaux administratifs étant relégués sous les combles. «Nous avons voulu donner le meilleur de la villa aux visiteurs», note Guido Pietrini.

Puits de lumière

La villa sera par ailleurs libérée du «dispositif lourd» aménagé dans les années 1950 pour les expositions. Les parois montées devant les murs seront abattues, de même que celles masquant la verrière. Cela permettra de rétablir le puits de lumière central. Les salles d'exposition seront tendues de voiles noirs et équipées d'un système permettant d'installer les panneaux entre les rideaux, en complément des vitrines. L'objectif est d'offrir une grande flexibilité.

Les travaux devraient s'achever à l'automne 2016. Dans l'intervalle, le Conseil général sera saisi d'une nouvelle demande de crédit pour la rénovation du bâtiment des expositions temporaires – ou Black box – construit dans les années 1950. Cette seconde phase de travaux était déjà mentionnée dans le rapport de 2012. Elle était alors chiffrée à 3,8 millions. (ab)



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Fonds d'étude*, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h; samedi de 10h à 12h. *Salle de lecture*, du lundi au vendredi de 8h à 22h; samedi de 8h à 17h. *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h. *Espace Rousseau*, Salle multimédia: du lundi au vendredi, de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h, Salle des archives: mercredi et samedi de 14h à 17h ou sur demande.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), tél. 032 717 79 20, Fax 032 717 79 29, mahn@ne.ch, www.mahn.ch. Ouvert ma-di 11-18h (me entrée libre), **Permanent**: Les automates Jaquet-Droz (démonstrations tous les 1^{ers} di du mois à 14h, 15h, 16h) Le clavecin Rückers – «Le legs Yvan et Hélène Amez-Droz» – «Neuchâtel: une histoire millénaire».

Expositions temporaires: jusqu'au 18.10.2015 «14/18 La Suisse et la Grande Guerre»; du 26.06 au

23.08.2015 «L'Echappée belle»; du 29.11.2015 au 06.03.2016 «Neuchâtel avant-après».

7 juillet, 12h15, mardi du musée, regards croisés «Friedrich Dürrenmatt dessinateur dramaturgique», avec Madeleine Betschart, responsable du Centre Dürrenmatt Neuchâtel, Duc-Hanh Luong, commissaire de l'exposition «Friedrich Dürrenmatt à Neuchâtel» et Antonia Nessi.

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 novembre 2015, exposition temporaire «Emotions une histoire naturelle». Ouvert ma-di de 10h à 18h.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 18 octobre 2015, exposition «Secrets». L'exposition Secrets conclut la trilogie du MEN consacrée au Patrimoine culturel immatériel. Une série d'installations présentées dans des lieux publics de la ville de Neuchâtel illustrent l'importance, la place et le fonctionnement du secret dans la société.

Du 27 juin au 3 janvier 2016, exposition C'est pas la mort! Conçue par

un groupe d'étudiants de l'Université de Neuchâtel, en collaboration avec l'équipe du MEN, l'exposition «C'est pas la mort!» évoque ce phénomène indéfinissable par un parcours tour à tour contemplatif, choquant, surprenant ou émouvant. Confronté à l'impossibilité de saisir totalement cette fatalité qui nous touche tous universellement, le visiteur découvre une multitude de questionnements et de points de vue au travers d'une promenade poétique et symbolique.

Jeudi 2 juillet, 21h30, ciné-club Open air en partenariat avec le NIFFF – Italo exploitation, un film issu de la rétrospective Guilty Pleasures du NIFFF 2015. Entrée libre.

Galleries de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires. Exposition permanente: «L'histoire urbanistique à travers sept maquettes».

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20, à 2 minutes à pied du Parking du Seyon), jusqu'au 27 juin, exposition d'Aleksandra Degiordi: «Sables et Rhinocéros». Thèmes: Sables brûlés, sculptés, avec textures douces et les rhinocéros semblant placides, mais tellement solides et inaccessibles.

Divers

Jardin Botanique (chemin du Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 30 août, exposition «La laine en métamorphoses», une exposition des œuvres colorées de sept artistes et artisanes de la laine: Céline Ammann, Mireille Finger, Carolina Fuentealba Cordero, Yvette Janin, Coraline Sandoz, Michelle Theurillat et Josette Tinembart. Dans l'exposition, vous aurez également l'opportunité d'apprendre à mieux connaître les activités de l'association Laines d'ici qui œuvre pour une valorisation des métiers et produits de la laine. Des démonstrations de teinture, cardage, filage, tissage et tricot animeront les manifestations.



L'actualité culturelle

Concerts à la Collégiale

Les 12 vendredis de la Collégiale sont fiers de présenter leur prochain concert intitulé «Contrastes» ayant pour thème «Bach et Vierne, deux géants que tout oppose», qui se tiendra vendredi 26 juin de 18h30 à 19h15. L'organiste invitée est Katja Sager, originaire de Moscou, lauréate 2014 de la Haute Ecole de Musique de Zurich.



Au programme, Johann Sebastian Bach (1685-1750) *Prélude et fugue en si mineur, BWV 544*, Jean Guillou (*1930) *Pièces furtives, op. 58* (extrait), *Caloroso Giocóndo*, Louis Vierne (1870-1937) *Triptyque op. 58, Matines, Communion, Stèle pour un enfant défunt*, Jean Guillou, *Pièces furtives* (extrait), *Molto cantabile, Tempo di Marcia* et Johann Sebastian Bach (1685-1750): *Choral «Allein Gott in der Höh sei Ehr»*, BWV 662, *Prélude et fugue en ré majeur, BWV 532/532a*.

Les 12 vendredis de la Collégiale, concert «Contrastes», vendredi 26 juin de 18h30 à 19h15. Entrée libre, collecte. Pour rappel, les

12 vendredis de la Collégiale présentent de brefs récitals le dernier vendredi de chaque mois.

L'Ensemble vocal de la Collégiale a le plaisir d'interpréter, dimanche 28 juin à 17 heures, le célèbre choral «Jésus, que ma joie demeure». Au programme, les cantates de Johann Sebastian Bach (1685-1750): *Christ unser Herr zum Jordan kam*, BWV, pour la fête de la Saint-Jean. *Ich ruf zu dir, Herr Jesu Christ*, BWV 177, pour le 4^e dimanche après la Trinité et pour terminer *Herz und Mund und Tat und Leben*, BWV 147, pour la fête de la Visitation.

Ensemble vocal de la Collégiale, concert «Que ma joie demeure», dimanche 28 juin à 17 heures. Prélocation au Théâtre du Passage au 032 717 79 07 ou billetterie@theatredupassage.ch.

Open air au MEN

S'associant au cinéclub d'ethno Halluciné organise un open air ouvert à la population, vendredi 26 juin à 21 heures, au Jardin du Musée d'ethnographie à Neuchâtel. Au programme, un film surprise attend le public! En cas de mauvais temps, la projection se tiendra dans l'aula du musée.

Halluciné, projection d'un film surprise en open air, vendredi 26 juin, à 21 heures. Renseignements: www.unine.ch/hallucine, hallucine.info@unine.ch. Prix: Fr. 8.- non-membres, Fr. 5.- membres.



Projet citoyen de la Fédération de neuchâteloise des communautés immigrantes

J'habite ici, je participe!

Encourager les étrangers à s'intéresser davantage aux questions politiques et à utiliser leurs droits civiques: c'est l'objectif d'un projet lancé par la Fédération neuchâteloise des communautés immigrantes (FéNeCi), avec le soutien financier de la Commission fédérale des étrangers. Plusieurs actions de sensibilisation seront menées dès la fin de l'été.

Neuchâtel est un canton modèle en matière d'intégration. Les étrangers au bénéfice d'un permis C ont non seulement le droit de vote et d'éligibilité au niveau communal, mais peuvent également voter

lors des scrutins cantonaux et pour l'élection au Conseil des Etats s'ils résident depuis cinq ans dans le canton. Or, force est de constater qu'ils ne se rendent guère aux urnes – et même de moins en moins. «Le taux de participation des étrangers aux votations cantonales est passé de 22% à 17% entre 2009 et 2013», note le président de la FéNeCi Gianfranco de



Les communautés immigrantes se mobilisent pour renforcer la participation à la vie civique. • Photo: archives

Gregorio, élu socialiste au Conseil général. «Nous voulons comprendre pourquoi et mettre en place des actions ciblées», explique Milena Boulianne, coordinatrice du projet «J'habite ici, je participe!».

Soirées citoyennes

Pour comprendre ce qui freinait les étrangers à utiliser leurs droits

civiques, la FéNeCi s'est entretenue avec les associations de différentes communautés étrangères et a élaboré un questionnaire, relayé notamment par le Service de la cohésion multiculturelle. Le dépouillement n'est pas encore achevé, mais plusieurs facteurs ressortent déjà: manque d'informations, barrière de la langue, méconnaissance du fonctionnement des institutions politiques suisses...

Pour y remédier, la FéNeCi a d'ores et déjà prévu différentes actions, dont un débat avec les candidats au Conseil des Etats fin août et des soirées citoyennes dans plusieurs communes, avec informations pratiques et témoignages. Des manifestations plus ciblées seront par ailleurs mises sur pied au sein des différentes communautés étrangères. «A terme, l'objectif est de pérenniser une ou plusieurs de ces actions», explique Milena Boulianne. Encourager la participation citoyenne est en effet un travail de longue haleine... (ab)

Chronique culturelle

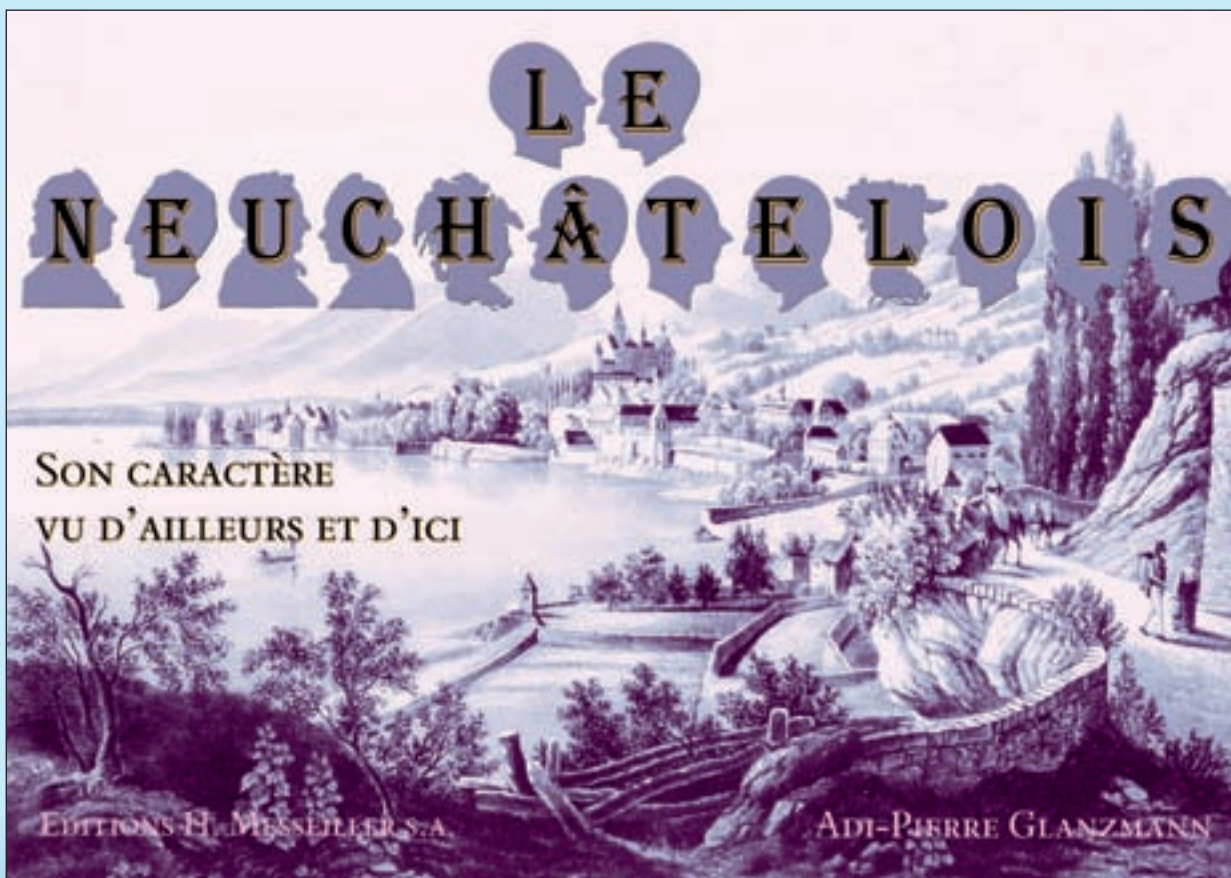


Prodigieuse LoRo!

La commission de répartition neuchâteloise de la Loterie romande, présidée par Daniel Monnin, a distribué en 2014 dans le canton 13,55 millions de francs (à quoi il faut rajouter 2,65 millions pour le sport)! Il n'est pas inutile de le rappeler à l'heure où d'autres fondations répartissent généreusement quelques centaines de milliers de francs... La culture se taille la part du lion des dons de la «LoRo» avec 9,9 millions. Viennent ensuite l'action sociale et les personnes âgées (1,6 million), la jeunesse et l'éducation (0,63 million), la santé et le handicap (0,335), la formation et la recherche (0,359), la conservation du patrimoine (0,18), l'environnement (0,09) et le tourisme (0,45). Sans le soutien de la LoRo, rien ne se ferait en matière de culture dans ce canton comme ailleurs en Suisse romande. Les collectivités publiques – dont le soutien est bien moindre que celui de la Loterie – ne parviendraient tout simplement pas à financer la culture. La commission neuchâteloise se targue d'agir en toute indépendance et de ne pas influencer sur la politique culturelle de l'Etat et des Villes. C'est vrai et cette rigueur l'honore! Plus de détails sur: www.entraide.ch/fr/neuchatel/chiffres-du-canton.

Patrice Neuenschwander

Publicité



LE NEUCHÂTELOIS: QUEL REGARD PORTENT LES AUTRES SUR LUI? ET NOUS MÊME ?

Un ouvrage passionnant qui met à nu le Neuchâtelois.

Ses qualités, ses travers : cinq siècles d'observations par nos hôtes, et par les habitants de ce pays.

Le Neuchâtelois, un être attachant et épris de ses libertés qui mérite d'être découvert.

Cet ouvrage est en vente pour Fr. 35.- aux Editions H. MESSEILLER SA.



Bulletin de commande

Je commande exemplaire(s) de l'ouvrage «**Le Neuchâtelois**» (Fr. 35.- / frais de port en sus):

Nom / Prénom

Adresse

Date Signature

Talon à affranchir et à renvoyer à :

Editions Messeiller SA, route des Falaises 94, CH-2000 Neuchâtel

Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à :

edition@messeiller.ch

 La chronique cinéma de...

Le parc des dinosaures est ouvert

Anne
Kybourg



Avec son film « Jurassic World », le réalisateur Colin Trevorrow réussit un joli coup! Il parvient à trouver le juste équilibre entre les ingrédients qui ont fait le succès de la mythique saga « Jurassic Park » de Steven Spielberg et de nouvelles idées bienvenues. Le résultat est fort bien réalisé avec la découverte de nouveaux dinosaures, qui feront frissonner les fans comme les néophytes.

Le Jurassic World a ouvert ses portes au public. Il accueille 20'000 visiteurs par jour sur Isla Nublar. Pour maintenir l'intérêt du public, le laboratoire scientifique du parc met au point de nouvelles attractions. Sa dernière création n'est autre qu'un dinosaure génétiquement modifié, baptisé « Indominus Rex ». Confiné dans un espace clos hors de la vue du public, ce reptile va semer la terreur dans le parc. Pour mettre fin à la pagaille, l'équipe directrice décide de faire appel au dresseur de raptors Owen Grady (Chris Pratt).



A Jurassic World, le dressage de vélociraptors fait partie du quotidien. • Photo : sp

Notre rapport aux animaux

De nombreux clins d'œil sont faits à Jurassic Park tout au long du film. Néanmoins, le réalisateur a su se distancer des trois premiers volets. Tout d'abord, le spectateur découvrira de nouvelles espèces de dinosaures, dont un évoluant sous l'eau. Une autre nouveauté concerne le dressage des raptors. En effet, le parc a engagé des dresseurs pour établir un lien avec ces reptiles doués d'une grande intelligence. Le film inter-

roge notre rapport aux animaux. A l'heure actuelle, l'homme enferme de nombreuses espèces dans des cages pour garnir de grands zoos, et utilise même parfois l'animal comme une arme. Il en va de même à Jurassic World, même si les conséquences peuvent s'avérer plus fâcheuses.

Défi relevé

Outre les effets spéciaux à couper le souffle et une réalisation hors pair,

le scénario tient la route. On s'attache rapidement aux différents personnages, si bien qu'on éprouve davantage de peur pour eux lorsqu'ils se font attaquer par les dinosaures. Colin Trevorrow a su relever le défi avec brio de donner une suite à la saga « Jurassic Park » sans tomber dans le piège de la facilité. Il en résulte un film d'action captivant, qui donne autant à rêver qu'à frissonner!

A.K.

La Ville jeune

Concert Coup de Joran, chorale des élèves de 4^e à 7^e année des écoles de la Ville de Neuchâtel, vendredi 26 juin 2015 à 14 heures au Temple du Bas à Neuchâtel. Concert pour les écoles à 20 heures. Concert public. Entrée libre, collecte.

King Boat, jusqu'au 29 août au port de Neuchâtel. Programme complet sur www.kingboat.ch.

Summer Pool Party, les piscines du Nid-du-Crô se mueront du 15 au 17 août en véritable piste de danse à cette occasion. L'événement se déroulera dans une ambiance décontractée façon Miami Beach, avec la couleur blanche pour code vestimentaire.

La Ville sportive

Cercle de la Voile de Neuchâtel: Inscriptions aux camps d'été

Les camps de voile d'été organisés au port du Nid du Crô se tiendront du

lundi 6 juillet au vendredi 14 août:

- Camps en matinée de 9h à 12h
- Camps en après-midi de 13h30 à 16h30
- Camps en soirée de 17h30 à 20h

Ils se pratiquent sur Optimist, Laser, Surprise (lesté) et Planche à voile.

Ces cours s'adressent à toutes et à tous, jeunes et adultes quelque soit le niveau de pratique: débutant ou perfectionnement.

Des camps à la journée avec repas fourni par le restaurant du Cercle de la Voile sont également organisés pour les périodes du 6 au 12 juillet et du 10 au 14 août de 8h30 à 17h. Ces camps seront en multi activités avec pour thème « Le Lac ».

Les jeunes pourront découvrir en fonction de la météo la voile sur dériveur, la planche à voile, le standup paddle, la navigation côtière sur lestés (Surprise), la faune et la flore du Lac.

Pour tout renseignement: Charles Martinez - 079 955 51 62 - chefdebase

@cvn.ch, ou sur www.cvn.ch rubrique « formation ».

Neuchâtel-Gym (groupe enfantine)

Leçons tous les jeudis durant les périodes scolaires: enfants de 4 à 7 ans de 17h30 à 18h30 au Collège de la Promenade. Pour tout renseignement, merci de contacter la monitrice: 032 724 77 07.

Tchoukball Club Neuchâtel

Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N^{os} 3-4, 4^e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Swin golf de Neuchâtel

Le Swin golf de Neuchâtel est situé au Parc de Pierre-à-Bot. L'accès est possible également en bus, N^o 9, route de Chaumont. L'accès au terrain se fait directement après une initiation gratuite. Ouvert à tous de 8 à 88 ans, tous les jours de 13h à la nuit. Parcours adulte (inclus canne et balle): CHF 18.-. Parcours AVS, étudiant (inclus canne + balle): CHF 15.-. Parcours enfant (inclus canne + balle): CHF 12.-. Sortie entreprise/famille. Renseignements et réservations au 079 653 37 87, www.swingolfneuchatel.ch

Handball Club Neuchâtel

Il n'y a pas d'entraînements durant les vacances d'été. Les entraînements reprennent durant la semaine de la rentrée scolaire. Pour connaître les horaires exacts des entraînements: www.handballneuchatel.ch. Renseignements complémentaires à: info@handballneuchatel.ch



Les Caves du Palais n'accueilleront pas d'espace culturel

Avenir du sous-sol des Caves du Palais

Le Conseil général se penchera lundi soir sur le changement d'affectation des caves voûtées des anciennes Caves du Palais, sises au numéro 9 de la rue des Terreaux. A la suite de nombreuses démarches et d'études, la Ville de Neuchâtel et Naef Immobilier Neuchâtel SA, propriétaire des lieux, sont arrivés à la conclusion qu'il n'est raisonnablement pas possible de réaliser un espace culturel ou d'utilité publique dans les caves voûtées à un coût supportable par la Ville, les locataires et les partenaires potentiels.

En juin 2010, le Conseil général a autorisé le Conseil communal à vendre à Naef Immobilier Neuchâtel SA le bâtiment des Caves du Palais pour un montant de 2 millions de francs. La vente, intervenue le 8 mars 2013, était conditionnée à la mise sur pied d'un concours d'architecture sur invitation, comprenant la réalisation d'un espace culturel ou d'utilité publique qui soit accessible à la population en lieu et place des caves voûtées. Les Caves du Palais présentent d'indéniables qualités patrimoniales que le projet se devait de préserver. Datant du XVIII^e siècle, les caves voûtées constituent la partie la plus ancienne du bâtiment. Elles représentent une surface de 200 m².

« Plongée dans les caves »

« Lors de l'acquisition de l'immeuble, le propriétaire s'est engagé à rechercher activement des locataires depuis la délivrance du permis de construire le 23 janvier 2013 », précise le Conseil communal dans son rapport. Un appel à projets a été lancé de suite. Publiée dans toute la Suisse romande, l'annonce a permis de récolter uniquement quatre projets. Un groupe de travail mixte s'est réuni à plusieurs reprises pour les analyser. Il est arrivé à la conclusion qu'aucun projet ne correspondait aux critères.

« D'entente avec Naef, la Ville a repris le dossier pour explorer les différentes pistes possibles en vue de satisfaire la clause du Conseil général », indique le Conseil communal. Un nouveau groupe de travail a été constitué à l'interne pour identifier les possibilités. Six projets ont été imaginés, dont un de « Plongée dans les caves ». Intitulé par la suite « Palais de l'eau », celui-ci avait pour but de valoriser l'eau et ses circuits comme bien public vital et essentiel. Dans les faits, il prévoyait la construction d'aquariums d'eau douce pour faire découvrir les poissons du lac de Neuchâtel aux visiteurs. Une analyse approfondie a toutefois révélé que, malgré l'intérêt du projet, celui-ci présentait des coûts d'investissement et de fonctionnement beaucoup trop élevés par

rapport à la prestation offerte à la population. En effet, l'investissement se montait à 1,4 million de francs et les charges d'exploitations annuelles étaient évaluées à 110'000 francs au minimum.

Disposer d'un espace d'accueil

« Le long processus de recherche et les multiples réflexions ont conduit à la conclusion qu'il n'est raisonnablement pas possible de réaliser un espace culturel ou d'utilité publique qui soit accessible à la population en lieu et place des caves voûtées sans un soutien financier important, qu'il soit alloué à l'investissement ou au fonctionnement », déclare le Conseil

communal. L'exécutif demande donc au Conseil général un changement d'affectation du sous-sol des Caves du Palais. Naef Immobilier Neuchâtel SA propose d'affecter une des caves à l'accueil en général. La régie prévoit de la rénover pour pouvoir accueillir des groupes d'une trentaine de personnes pour des conférences, des apéritifs, des dégustations, des événements culturels ou artistiques. « Naef s'est engagée à ce que la Ville de Neuchâtel puisse également en disposer gratuitement dix demi-journées sur l'année, sur réservation préalable », précise l'exécutif. Après un assainissement minimal, la régie prévoit de louer le reste des caves à des tiers.



Maison du livre

Le Conseil communal a répondu à une motion des groupes PopVertsSol et socialiste, intitulée « Pour une Maison du livre ». L'exécutif était prié « d'étudier les modalités de regroupement sur un seul site, à savoir le Collège latin, de la Bibliothèque Pestalozzi, de Bibliomonde et de la Bibliothèque publique et universitaire afin de créer une "Maison du livre" ». Ce projet devait permettre aux lecteurs un meilleur accès aux livres et susciter des synergies entre les différents partenaires. Pour le Conseil communal, il est encore trop tôt pour envisager de regrouper ces différentes institutions. En effet, l'avenir du Collège latin doit encore faire l'objet d'une réflexion d'ensemble. Un montant de 400'000 francs pour une étude y relative est inscrit à la planification des investissements 2014-2017. Une demande de crédit sera d'ailleurs soumise au Conseil général, dès que l'Etat aura clarifié sa politique vis-à-vis des bibliothèques urbaines.

Construits dans les années 1930, les deux débarcadères centraux du port doivent être assainis.



Demande de crédit pour l'assainissement

Des travaux

Le Conseil communal sollicite un crédit de 852'000 francs pour assainir les deux débarcadères centraux du port de Neuchâtel. Pour ne pas gêner la navigation commerciale sur les trois lacs, le chantier sera échelonné sur deux hivers. Le Conseil général dira ce qu'il en pense lundi.

« Le port de Neuchâtel revêt une importance touristique évidente pour notre ville et sa région », souligne le Conseil communal dans le rapport à l'appui de la demande de crédit. Or, les infrastructures sont « vieillissantes » et « ne répondent plus, pour les plus anciennes, aux normes de sécurité ». C'est le cas des deux débarcadères centraux, dont la construction remonte aux années 1930. Conformé-



D'après le Conseil communal, il n'est raisonnablement pas possible de réaliser un espace culturel ou d'utilité publique dans les Caves du Palais.

Eclairage public

La Ville de Neuchâtel a mis en place en collaboration avec Viteos, une stratégie «efficace et performante» pour rendre l'éclairage public moins gourmand en énergie et lutter contre la pollution lumineuse, souligne le Conseil communal dans un rapport d'information en réponse à une motion du groupe socialiste. «La démarche repose sur l'utilisation des technologies les plus modernes et les plus performantes, mais recourt également à l'adaptation des niveaux d'éclairage tout en garantissant les aspects fonctionnels et sécuritaires et en améliorant la qualité de l'éclairage ainsi que l'embellissement du patrimoine.» En cinq ans, la consommation d'énergie de l'éclairage public a déjà diminué de 29%. Les efforts se poursuivront. «Nous pouvons estimer aujourd'hui que l'efficacité énergétique de l'éclairage public atteindra des performances compatibles avec les valeurs cibles édictées par l'Association S.A.F.E. dès 2020», assure le Conseil communal.

ent et l'entretien des débarcadères du port

x nécessaires

ment aux directives de l'Office fédéral des transports, l'état général des pontons est contrôlé tous les quatre ans.

D'origine

L'expertise détaillée menée l'an dernier a montré que les armatures métalliques des deux débarcadères en question présentaient «un risque élevé de corrosion généralisée à court terme», sous l'effet de la carbonatation du béton. Les dalles sont en outre sous-dimensionnées par rapport aux charges que les pontons doivent actuellement supporter. Pour prévenir tout risque, une limitation de charge admissible a été imposée. Enfin, il faut également changer les barrières, qui ne sont plus aux normes.

Construits en 1999, les deux autres débarcadères «ne présentent pas de défaut majeur». Les contrôles ont toutefois mis en évidence la nécessité de procéder à quelques travaux de maintenance. La Compagnie de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat (LNM) utilise principalement les deux débarcadères centraux, ainsi que celui tout à l'est. Le quatrième est mis à disposition pour des bateaux privés.

Sur deux ans

Les travaux débiteront au terme de la saison de navigation, soit dès octobre. «Jusqu'à là, les infrastructures feront l'objet d'une surveillance régulière, de manière à garantir la sécurité des usagers», souligne le Conseil

communal. Pour permettre à la LNM de continuer d'exploiter ses bateaux hors saison et notamment durant la période des fêtes de fin d'année, les deux débarcadères centraux seront assainis l'un après l'autre, sur deux hivers.

Il aurait été techniquement possible de procéder à leur assainissement en une fois, mais cela aurait occasionné des «pertes de recettes importantes pour la LNM», explique le Conseil communal. Pour la Ville, cet échelonnement occasionne un surcoût de l'ordre de 64'000 francs. L'emprise du chantier sur les quais, qui accueillent de nombreux piétons même en hiver, sera par ailleurs limitée au maximum. Les travaux se feront depuis le lac. (ab)



Quinzième édition du Festival international du film fantastique

NIFFF 2015 - Fais-moi peur !

Le Festival international du film fantastique de Neuchâtel (NIFFF) fêtera ses 15 ans du 3 au 11 juillet prochains. Parmi les temps forts de cette édition d'une richesse folle avec près de 130 films en neuf jours: la venue du créateur de la mythique série «X-Files» Chris Carter, la découverte de la première web-série fantastique suisse et une rétrospective de films cultes des années 70 et 80. Les plus populaires seront projetés gratuitement en plein air sur les Jeunes-Rives.

Quinze ans d'existence, «c'est une belle reconnaissance», se félicite le président du NIFFF Jean Studer, rappelant «qu'il n'avait pas toujours été évident de passer ce cap». Le cinéma fantastique a en effet longtemps été considéré «comme une sous-culture destinée à un public décérébré», relève la directrice artistique du festival Anaïs Emery. Mais au fil des ans, le NIFFF a réussi à gagner ses lettres de noblesse, en montrant la richesse et la diversité du cinéma de genre, ainsi que son apport à l'histoire du 7^e Art.

Après une expansion extraordinaire, le festival a aujourd'hui trouvé «un format mature», selon Anaïs Emery. Le NIFFF? C'est avant tout une radiographie de la production fantastique contemporaine, mais aussi une plongée dans l'histoire du genre et de multiples événements annexes, qui lorgnent vers la littérature, les séries télé et les jeux vidéos.

HELLvetia

Anniversaire oblige, 2015 s'annonce comme l'année de tous les superlatifs. Durant neuf jours, pas moins de 107 films et 22 courts métrages d'une trentaine de pays différents seront projetés. Un record! Cela représente «onze films, deux courts-métrages et une première mondiale chaque jour», chiffre Jean Studer.

En clôture, le public pourra notamment découvrir en primeur *Selfless*, un thriller scientifique de Tarsem Singh avec Ryan Reynolds et Ben Kingsley. Autre première, sans doute moins attendue: *HELLvetia*, une web série fantastique romande qui sera projetée en ouverture.

Jury 100% féminin

Pour la première fois dans l'histoire du festival, le «Narcisse» du meilleur film en compétition interna-



Parmi les curiosités à découvrir cette année: «Pos eso», un film d'horreur espagnol délirant en pâte à modeler. • Photo: sp

tionale sera attribué par un jury 100% féminin. Un choix audacieux, qui veut «souligner l'importance croissante des femmes dans le cinéma fantastique» et «rappeler la dimension subversive du NIFFF», explique Anaïs Emery.

Parmi les quatorze titres en lice figure notamment un film suisse: *Polder*, une œuvre «novatrice et très esthétique» qui enferme les spectateurs dans un labyrinthe hypnotique dicté par les joueurs d'un jeu vidéo. Le reste de la sélection reflète la diversité thématique et culturelle du cinéma fantastique, entre *Crumbs* de l'Espagnol Miguel Llanso, un conte post-apocalyptique «à la beauté foudroyante» tourné en Ethiopie et *Green Room* de Jeremy Saulnier, un «huis-clos hyper-violent entre une bande de jeunes et des néo-nazis» venu des Etats-Unis.

Plaisirs coupables

Comme à l'accoutumée, le NIFFF présentera également les dernières curiosités venus d'Asie, les thrillers les plus marquants de l'année, des séances de minuit réservées aux amateurs d'hémoglobine, des documentaires inédits sur l'histoire du cinéma fantastique, une carte blanche à la réalisatrice suisse Ursula Meier et des hommages aux réalisateurs japonais et australien Sono Sion et Russell Mulcahy.

A cela s'ajoute un bonus pour les 15 ans du festival: une rétrospective

remontant aux racines du genre, soit quarante films rares ou mythiques des années 70 et 80 dont *Blacula*, *Mad Max 2* ou *Razorback*. Des «plaisirs coupables» à voir, pour certains, gratuitement en plein air sur les Jeunes-Rives.

«X-Files»

Après le créateur de *Games of Thrones*, le NIFFF a réussi à attirer cette année un autre invité de

marque: Chris Carter, le père de la série «X-Files». L'Américain sera présent à Neuchâtel pour une masterclass et une rencontre publique. L'occasion ou jamais de lui tirer les vers du nez sur la dixième saison très attendue des aventures paranormales des agents Mulder et Scully!

• **Programme complet sur www.niff.ch.**



NIFFF Invasion

Comme l'an dernier, le NIFFF et la Ville de Neuchâtel proposeront toute une série d'événements culturels gratuits autour du festival, pour faire entrer le fantastique au cœur de la cité. Outre l'Open Air aux Jeunes-Rives, le programme comprend:

- Une **exposition** des affiches les plus célèbres de l'Américain Drew Struzan – *Star Wars*, *Indiana Jones* ou *Retour vers le Futur* – à voir tous les jours au Théâtre du Passage de 14 à 23 heures.
- Des **jeux vidéo vintage**, tels *Pac Man* ou *Space Invaders*, à consommer sans modération tous les jours au Péristyle de l'Hôtel de Ville de 17h à 22h30.
- Une **Panic Room**. Enfermés à dix dans une pièce quelque part à l'Hôtel de Ville, les participants auront une heure pour espérer en réchapper grâce aux indices matériels, sonores et visuels distillés. Inscriptions sur www.thepanicroomexperience.com
- Un karaoké géant organisé en collaboration avec Couleur 3 le jeudi 9 juillet dès 22h30 au Temple du Bas. Inscriptions obligatoires sur www.niff.ch
- La projection d'un classique du cinéma fantastique pour petits et grands, *The Dark Kristal* (1982), à voir au Temple du Bas le 9 juillet dès 22h30 en collaboration avec La Lanterne magique.

Les papillons
de Piparo



Rome, ville éternelle? Peut-être, mais pas sûr... Cela, en tous cas, ne la met pas à l'abri des assauts brutaux et dévastateurs de la société contemporaine marchande.

Et d'abord les touristes. Piparo en est un, certes, mais est-ce une raison pour transformer quelques-unes des plus belles places de la ville en foires aux barbouilleurs de tout poil qui vous tirent le portrait en quatre coups de crayon caricaturaux ou qui vous vendent d'immondes chromos et autres croûtes infâmes? Place d'Espagne et Navona sont envahies par cette laideur...

Puis la pub. Un peu partout désormais, à Rome comme ailleurs, les échafaudages sont camouflés. L'idée n'est pas mauvaise, elle est même bonne lorsque la construction en cours de restauration est reproduite sur l'échafaudage, donnant ainsi une idée de ce qui est provisoirement caché. Mais que dire, sur la façade d'un palais de la Renaissance, de la présence – de facto obscène – d'une publicité pour des lunettes ou une crème solaires? Bien sûr, un tel espace publicitaire doit se vendre cher – mais quel est le prix de la honte, *Signor Sindaco?*

A Neuchâtel, l'habillage de l'Hôtel de Ville en mer houleuse est plutôt une réussite. Mais il aura coûté de l'argent – beaucoup? – à la commune, alors qu'il aurait pu lui en rapporter... Le Conseil communal n'y a-t-il pas pensé ou n'a-t-il pas osé? Piparo aime à croire que la mairie de sa ville jaune est plus sage que celle de la ville éternelle.

Et ce, tandis que là-haut passent les nuages...



Bibliothèque-ludothèque
Pestalozzi

Fermeture estivale

La Bibliothèque-Ludothèque sera fermée du

**samedi 4 juillet 2015 à 12 heures
au mardi 11 août 2015 à 10 heures**

Toute l'équipe souhaite un bel été à chacun.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi, fbg du Lac 1, tél. 032 725 10 00.

La Ville officielle



Parlement de la Ville

Le changement d'affectation des caves voûtées des anciennes Caves du Palais sous la loupe

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 29 juin 2015, à 18h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant:

Nominations

15-101

Nomination du Bureau du Conseil général pour l'année administrative 2015-2016.

15-102

Nomination de la Commission financière pour l'année administrative 2015-2016.

Rapports du Conseil communal

15-009

Rapport du Conseil communal concernant une demande de crédit pour l'assainissement et l'entretien des débarcadères du port de Neuchâtel.

15-008

Rapport du Conseil communal concernant le changement d'affectation des caves voûtées des anciennes Caves du Palais, rue des Terreaux 9 à Neuchâtel.

15-010

Rapport d'information du Conseil communal concernant la politique d'apprentissage de la Ville de Neuchâtel.

15-012

Rapport d'information du Conseil communal en réponse à la motion N° 280 (10-303) «Pour une meilleure efficacité de l'éclairage public grâce aux LED».

15-011

Rapport d'information du Conseil communal en réponse à la motion N° 296 (12-303) «Pour une Maison du Livre».

Autres objets

14-401 (Pour mémoire)

Proposition du groupe PLR par M. Jérôme Bueche et consorts, au sens de l'art. 50 du Règlement général

visant à la modification de l'article 174 du Règlement général de la Commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010. *En cours d'étude par la Commission spéciale «Politique immobilière et du logement», selon décision du Conseil général du 27 octobre 2014.*

14-610 (Réponse écrite du Conseil communal du 23 mars 2015)

Interpellation du groupe PLR par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulée «Pourquoi pas un giratoire et un Littoral souterrains au centre-ville?».

15-501

Postulat du groupe PLR par M. Félix Gueissaz et consorts, intitulé «Pour un plan de circulation innovant dans le secteur Neuchâtel Est».

15-602

Interpellation du groupe PopVerts-Sol par M. Dimitri Paratte et consorts, intitulée «Pour un service de coursier écologique et économique».

15-401

Proposition interpartis par Mmes et MM. Jean-Charles Authier, Anne-Dominique Reinhard, Olivier Forel, Christophe Schwarb, Jonathan Gretillet et Béatrice Haeny, au sens de l'art. 50 du Règlement général visant à introduire un nouvel article 171 bis dans le Règlement général de la Commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010.

Neuchâtel, le 10 juin 2015.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Thomas Facchinetti **Le chancelier,** Rémy Voirol

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur notre site internet www.neuchatelville.ch.



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Stefan Rudy, architecte à Coffrane, d'un permis de construire pour la démolition de bâtiments, la transformation d'une maison familiale et la construction d'un immeuble d'habitation avec garage collectif à la rue G.-A.-Matile 67-71-73, articles 6310 et 6473 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Cécile Nicolet et Monsieur Sylvain Nicolet. Les plans peuvent être consultés du 19 juin au 20 juillet 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Martin Mouzo, architecte à Neuchâtel (Panic Architecture Sàrl), d'un permis de construire pour la reconstruction d'un local enterré avec changement d'affectation (local bricolage) 41, rue des Poudrières, articles 12156 et 6795 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Marie-Luce Gonseth Müller et Monsieur Christian Müller. Les plans peuvent être consultés du 19 juin au 20 juillet 2015, délai d'opposition.

Demande de la Société Hitz und Partner AG, d'un permis de construire pour l'adaptation d'une installation de base de communication mobile existante – ajout de nouvelles antennes – 18, quai Philippe-Godet, article 9869 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Swisscom (Suisse) SA. Les plans peuvent être consultés du 26 juin au 27 juillet 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Dino Biancolin, architecte à Cernier (Bureau d'architecture Biancolin et Barze), d'un permis de construire pour l'installation d'un couvert à vélos 1a, rue Matthias-Hipp, article 2665 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Christiane et Fredy Peter. Les plans peuvent être consultés du 26 juin au 27 juillet 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur David Weibel, architecte à Genève (WB architectes & associés), d'un permis de construire pour la construction d'un immeuble d'habitation et d'un garage collectif souterrain à la rue de Vieux-Châtel (1), article 6036 (à subdiviser) du cadastre de Neuchâtel, pour le compte du Consortium «Vieux-Châtel». Les plans peuvent être consultés du 26 juin au 27 juillet 2015, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

 La chronique de...

Le Manège

Yves
Demarta



Blaise Cendrars, évoqué précédemment, préférait la pratique « buissonnière » de la voile sur le lac aux cours de l'École de Commerce. Hors obligations scolaires, il pratiquait aussi le football au poste d'inter droit au sein d'une équipe dite de « la Châtelaine » que formaient ses copains d'école, parmi lesquels le futur imprimeur et éditeur Daniel Niestlé. Cet étudiant sportif ne paraît néanmoins pas avoir connu le Manège implanté juste à l'est de la colline du Crêt.

Au XIX^e siècle, les Neuchâtelois adeptes d'équitation ont pu fréquenter un



Façades sud et ouest du Manège vues de la Colline du Crêt. Au-delà apparaissent les toits Desor à cheminées et gris de la Clinique du Crêt. Le Garage central proposait des Automobiles Picpic et un service de Taxis bleus. (L. Gern)

ancien manège situé à l'arrière de l'Arsenal du Faubourg, proche de l'emplacement du futur Hôpital de la Providence qui, non achevé, accueillit des malades dès l'automne 1860. Vers 1870, Arsenal et Ancien Manège

furent transformés, un nouveau manège ayant été construit en 1858-1859 par l'architecte Hans Rychner dans les jardins de la Maison Andrié-Desor, à l'angle des rues de la Maladière et du Manège (Pierre-à-Mazel depuis 1952).

Cette maison de maître, datant de 1817, avait accueilli Châteaubriand, en 1824 et le comte et la comtesse

Hanska venus rencontrer Balzac en 1833, que cette dernière, devenue veuve, épousera en 1850. Les élargissements des rues de la Maladière et du Manège, envisagés dès 1893 et réalisés en 1929-1930, ont entraîné la disparition de l'ensemble Desor-Manège, remplacé par l'immeuble, atelier, garage et tour Saint-Jacques actuels.

Si quelques gravures et photographies illustrent la Maison Desor, l'apparence du Manège demeure plus mystérieuse. Une photographie en possession d'André Roth faite de la Colline du Crêt la laisse à peine deviner au travers d'arbres bien trop présents. Heureusement, le menuisier Léopold Gern (1871-1951), qui durant quelques décennies a dessiné tout ce qui était amené à disparaître à Neuchâtel, en a laissé trois représentations systématiques réalisées en mai 1929, alors que l'activité équestre avait fait place au Garage central.

La Ville a reçu une partie seulement des dessins Gern. Il y a 30 ans ou plus, les descendants de Léopold m'avait laissé aimablement en photographie plus de 600.

Y.D.

Façade nord du Manège et Maison Desor (Maladière N^{os} 2-6 et Manège N^{os} 1-3-5) avec l'un des accès à ce qu'il restait de la Colline du Crêt en 1929. Le troisième dessin (Maison Desor) de L. Gern figure à la page 394 de « Neuchâtel Iconographies de 1642-1942 » de P. Allanfranchini.

 A travers l'histoire



En 1959, le Conseil communal de Neuchâtel décide de prolonger la rue de Pain-Blanc vers l'ouest et de la raccorder au Clos-de-Serrières par un accès « en diagonale ». Ces travaux ouvrent d'intéressantes perspectives immobilières sur des terrains appartenant essentiellement à la Ville. La jonction entre le Clos-de-Serrières et la nouvelle route (qui prend le nom de « rue Pierre-de-Vingle ») se fait à la hauteur du home « Le Clos » (construit en 1909 par l'Etat). Notons qu'à la rue Pierre-de-Vingle (rendant hommage à l'imprimeur qui publia de violents pamphlets contre la messe) est construit en 1970 l'église catholique Saint-Marc. Photographie anonyme, 1962. Service des infrastructures et énergies, Neuchâtel. Texte: V. Callet-Molin. Photographie: S. Iori.

Enquête publique

Mise à l'enquête publique de la modification partielle du plan d'aménagement communal sur le secteur des Portes-Rouges

En application de l'article 93 de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991, la modification partielle du plan et du règlement d'aménagement communal sur le secteur des Portes-Rouges est mise à l'enquête publique, elle comporte les documents suivants:

- le plan des affectations,
- le plan des règles urbanistiques,
- le plan de site et des mesures de protection,
- le plan de stratégie d'aménagement,
- le plan de degrés de sensibilité au bruit,
- le règlement d'aménagement communal,
- ainsi que le rapport d'impact sur l'environnement (RIE).

Les documents précités, adoptés par le Conseil Général par l'arrêté du 4 mai 2015, peuvent être consultés au Service de l'aménagement urbain, fbg du Lac 3, 2^e étage, du 19 juin 2015 au 20 août 2015, délai durant lequel les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Le Conseil communal

Marché aux puces

Un marché aux puces se tiendra

**samedi 27 juin de 10 à 17 heures
au Jardin anglais.**

**Renseignements complémentaires sur www.brocante-neuchatel.ch.
Inscription au 076 535 19 14.**

A louer

Exclusivement pour personne en âge
AVS de condition modeste

Studios adaptés Rue de la Dîme 72 à Neuchâtel

Loyer mensuel Fr. 292.- + Fr 98.- ac.
charges, soit 390.-
Libre dès le 1^{er} juillet 2015
ou à convenir

**Renseignements: Service des bâtiments et du logement, fbg du Lac 3,
2001 Neuchâtel, tél. 032 717 76 70.**

La Ville officielle

Offre d'emploi

La direction de l'Urbanisme met au concours, pour le collège de Serrières, un poste de

concierge à 100%

Service: Service des bâtiments et du logement

Mission: Nettoyage et entretien des locaux, maintenance et surveillance des installations techniques, entretien des extérieurs. Organisation du travail du personnel auxiliaire. Collaboration avec la direction de l'école (éorén). Service de piquet sur demande.

Délai de postulation: 15 juillet 2015

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet:
www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

Événements jeunesse

Manifestations de fin d'année scolaire

- **Concert Coup de Joran**
«Les Animus'iques du Coup de Joran», chorale des élèves de 4^e à 7^e année des écoles de la Ville de Neuchâtel, seront en concert le
vendredi 26 juin 2015 au Temple du Bas à Neuchâtel
14 heures: Concert pour les écoles, 20 heures: Concert public. Entrée libre – Collecte.
- **36^e édition du marathon scolaire**
Lors de cet événement, les écoliers de la Ville de Neuchâtel devront faire preuve d'endurance jeudi 2 juillet de 16h30 à 19h30 à la plaine du Mail. Une galerie photos retraçant ce marathon sera disponible sur le site internet de la ville. Le lien sera communiqué dans la prochaine édition, le 1^{er} juillet 2015.
- **Fête de la Jeunesse**
Vendredi 3 juillet 2015, la Fête de la Jeunesse de la Ville de Neuchâtel aura lieu, sur le thème de «Brav'eau!». Le cortège, regroupera les écoliers des neuf collèges de Neuchâtel de la 1^{re} à la 6^e année, ainsi que des élèves des écoles privées. Le cortège sera ouvert par les Autorités politiques et les directeurs et sous-directeurs (cycles 1 et 2) des cercles scolaires du Mail, des Terreaux et de la Côte. Il débutera à 14h30. Les enfants, dans différentes tonalités de bleu, turquoise, émeraude pour symboliser les thèmes choisis en lien avec l'eau – baigneurs, matelots, poissons, animaux marins, parapluies – défilent au centre-ville de Neuchâtel depuis l'Université en passant par l'avenue du 1^{er}-Mars avant de regagner la place Pury puis la rue du Seyon, pour ensuite emprunter la rue de l'Hôpital et revenir au point de départ par le faubourg de l'Hôpital et la rue de l'Orangerie. Nous remercions les musiciens des fanfares qui, grâce à leur talent, présentent des intermèdes musicaux variés.
Après le défilé, ce sera la Fête au Jardin anglais! Les élèves reçoivent un bracelet qui donne accès à différentes prestations.
En cas de météo capricieuse: www.eoren.ch et www.accueil-enfance-ne.ch. La Fête de la jeunesse marque la fin de l'année scolaire, le début des grandes vacances!

Echos

- M. Olivier Arni, directeur de l'économie, a représenté les Autorités
- jeudi 18 juin, lors de l'assemblée générale de Neode Parc scientifique Neuchâtel SA, à Neuchâtel;
- vendredi 19 juin, lors de l'assemblée générale ordinaire du Conseil d'administration du CSEM.
- Samedi 20 juin, M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture, a représenté les Autorités lors de la Journée des Réfugiés à Neuchâtel.
- Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Marie et Alfred Furrer-Schaffhauser, à l'occasion de leur 60^e anniversaire de mariage.

Travaux

Avis de fermeture de la passerelle du Grand Ruau

A compter du 29 juin 2015, la passerelle du Grand Ruau sera fermée pour des travaux d'assainissement majeurs.

L'analyse de l'état de la passerelle a fait apparaître des problèmes de réactions alcali-granulat, autrement nommées «cancer du béton», incurables. L'assainissement de la passerelle se traduira par une déconstruction presque totale de l'ouvrage. Le tablier (dalle), les piles (appuis) vont être reconstruits. Au sud, les escaliers actuels seront remplacés par une rampe tenant compte du nouvel accès routier à Serrières-Sud. Ces travaux se dérouleront en maintenant le trafic sur la RC5 et l'exploitation de la ligne du Littorail.

Un escalier provisoire sera mis en place dès que possible pour restituer l'accès aux piétons. Le phasage des travaux est prévu jusqu'au printemps 2016. L'itinéraire alternatif est le passage par la passerelle Coquemène.

Renseignements complémentaires auprès de la Direction des travaux au 032 730 13 39 (pas de permanence), ou grease@gvh.ch. Suivi du déroulement des travaux sur www.ne.ch/spch.

Groupement d'études Auvernier-Serrières

Calendrier scolaire

Le calendrier scolaire, vendu 10 francs pièce, est disponible auprès du Service de l'Accueil de l'Enfance, fbg de l'Hôpital 2 à Neuchâtel (1^{er} étage). Le produit de cette vente couvre la participation que verse la Ville en faveur des enfants de la Ville de Neuchâtel qui fréquentent les colonies de vacances de la Rouvraie.



Programme cinéma pour la semaine du 24 au 30 juin 2015

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

ENTOURAGE

1^{re} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me, ve au di, ma 20h30. VF ve/sa 23h.
VO angl. s-t fr/all je, lu 20h30.
De Doug Ellin.

VICE VERSA - 3D

2^e semaine. 6 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h45. VF sa/di 13h30.
2D: VF me au ma 18h15.
Apollo 2: 3D, VF me, ve au lu 20h30. VO angl s-t fr/all je, ma 20h30. 2D, VF me au ma 16h15. VF sa/di 14h.
De Pete Docter.

COMME UN AVION

3^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF di 11h.
Apollo 3: VF sa/di 13h30.
De Bruno Podalydès.

APOLLO 2

LA LOI DU MARCHÉ

5^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h30. VF di 10h45.
De Stéphane Brizé.

POLTERGEIST - 3D

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h.
De Gil Kenan.

APOLLO 3

UNFRIENDED

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h45.
VF ve/sa 22h45.
De Levan Gabriadze.

VALLEY OF LOVE

2^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me au ve, lu/ma 16h. VF me au ma 18h30.
De Guillaume Nicloux.

SAN ANDREAS - 2D

4^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF sa/di 16h.
De Brad Peyton.

LOVE ISLAND

3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr di 10h45.
De Jasmila Zbanic.

ARCADES

JURASSIC WORLD - 3D

3^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 14h30. VF me au di, ma 20h30. VF ve/sa 23h15.
VO angl. s-t fr/all lu 20h30.
2D: VO angl. s-t fr/all je, lu 17h30.
VF me, ve au di, ma 17h30.
Rex: 2D, VF me au ma 15h.
De Colin Trevorrow.

BIO

UNE SECONDE MÈRE

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr me au ma 15h30, 18h, 20h30.
De Anna Muylaert.

REX

SPY

2^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h30, 20h15. VF ve/sa 23h.
De Paul Feig.

STUDIO

THE GUNMAN

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h30. VF ve/sa 23h. VF sa/di 15h30.
De Pierre Morel.

UN MOMENT D'ÉGAREMENT

2^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ve, lu/ma 16h. VF me au ma, 18h15.
De Jean-François Richet.



L'instantané de Stefano Iori...



... Sarah et Alice présentent les vins genevois



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) - 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Délégué au développement durable (fbg du Lac 3) permanence les jeudis de 15h à 18h. Section de l'urbanisme, tél. 032 717 76 75.

Dispensaire des rues (rue Fleury 22), soins infirmiers, médicaux, paramédicaux, douche, lundi, mercredi, jeudi et vendredi, tél. 032 721 10 25.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit. En cas d'absence, composer le N° 0848 134 134.

NOMAD

maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 0848 134 134.

Les services religieux

Cultes du dimanche 28 juin

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di 28.06, 10h, culte avec sainte cène, baptême, M. Ch. Miaz.

Temple du Bas: di 28.06, 10h, méditation, salle du refuge. Eglise ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18h et le samedi de 11h à 13h présence et exposition « Qui cherche trouve ».

Nord:

Ermitage: di 28.06, 10h, culte avec sainte cène, M. P. Bühler, suivi d'un repas palabre canadien, grillades. Cha-

pelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Est:

Chaumont: di 28.06, 11h15, culte au vert avec l'église anglicane au chalet « Le Bon Larron », M. C. Allemann. Accueil à 11h à la station du funiculaire de Chaumont ou à 11h15 au chalet « Le Bon Larron ». Culte en plein air ou à l'abri selon la météo. Repas canadien (thé et café à disposition). Animations diverses.

Ouest:

Serrières: di 28.06, 10h, culte avec sainte cène, M. C. Bacha

Communauté allemande

Poudrières 21: di 28.06, 14h30, Sommerfest, Pfr. Florian Schubert.

Portalès: 10h, célébration animée par l'équipe ecuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Basilique Notre-Dame: sa 27.06 à 17h, messe en portugais; di 28.06 à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di 28.06 à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 27.06 à 17h, messe; di 28.06 à 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert: sa 27.06 à 18h30, messe; di 28.06 à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di 28.06 à 11h30, messe en polonais.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: pas de messe.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel: di 28.06, 10h, messe avec confirmations et fête de la St-Jean, suivies de grillades au jardin.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Réd. en chef ad intérim:

Pierre-Pascal Rossi

Rédaction:

Aline Botteron, journaliste

Anne Kybourg, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09

• Télécopie: 032 717 77 10

• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

23'500 exemplaires

Publicité



**En finir avec la faim
grâce à l'agriculture bio.**



Faites un don de 10 francs:
envoyez «give food» par SMS au 488
swissaid.ch/bio

SWISSAID 
Aider avec courage.



Un artiste neuchâtelois passera six mois en Argentine

Un Neuchâtelois à Buenos Aires

Le musicien neuchâtelois Olivier Forel s'envolera avec son accordéon dimanche 5 juillet pour Buenos Aires. Lauréat du séjour de six mois en Argentine, assorti d'une bourse de 10'000 francs, mis au concours par la Ville de Neuchâtel en collaboration avec la Conférence des villes suisses en matière culturelle, il entend explorer l'immense tradition argentine du tango. Rencontre.

Comment appréhendez-vous cette aventure à quelques mois du départ?

J'ai appris à la mi-février que je partais pour Buenos Aires. Je remarque que le délai est très court. Habituellement je pars pour un mois et je fais ma valise en vingt minutes. Pour six mois, il va me falloir trois valises. Sur place, je ne sais pas du tout comment je vais réagir. J'ai déjà pu voir la maison où je logerai à la Boca. C'est un quartier authentique, assez centré, qui compte deux-trois vieux clubs de tango. Il est réputé un peu difficile, mais cela ne me fait pas peur. J'ai déjà été agressé à l'étranger. C'est surtout mon instrument qui m'importe. Je prendrai deux accordéons avec moi. Un petit de 10 kilos que je porterai sur le dos et un gros que j'ai dû démonter en deux parties pour le voyage. J'ai emballé mon instrument dans du papier à bulles. J'espère qu'il ne se cassera pas pendant le voyage.

Sur place, travaillerez-vous sur un projet précis?

Je souhaite créer une composition à jouer en solo et par différentes formations sur place. C'est mon idée de départ, mais je ne sais pas encore ce que je vais découvrir là-bas. L'avantage c'est que la Conférence des villes



Le musicien Olivier Forel passera six mois à Buenos Aires dans le cadre d'un séjour mis au concours par la Ville de Neuchâtel.

suisses ne s'arc-boute pas sur le projet. Je pourrais faire tout autre chose, à condition de leur livrer un compte rendu et mes productions. J'ai obtenu quelques contacts par des Argentins qui habitent ici, et j'aimerais pouvoir jouer avec des musiciens locaux.

Savez-vous déjà comment vous occupez votre quotidien sur place?

Je suis passionné par le tango, c'est une musique juste magique! Une piste serait de me mettre au bandonéon, mais tout reste ouvert. Je pars sans a priori. En parallèle au disque, je souhaite travailler mon espagnol et me

mettre à l'informatique musicale parce que pour le moment, j'écris encore à la plume. Je vais vraiment travailler mon instrument à fond, et découvrir le bandonéon.

Quelles sont les raisons qui ont motivé votre candidature?

Le tango c'est à Buenos Aires que ça se passe. Comme dans toutes les grandes villes, c'est cher. J'aurais pu y aller pour un mois, mais ça aurait été trop court. Et c'est là qu'arrive cette annonce de la Ville de Neuchâtel pour un séjour de six mois. C'est ma compagne qui me l'a montrée en novembre dernier. Elle m'a tout de suite dit: «C'est pour toi!» J'ai aussi de la chance, car ma compagne, mon entourage ainsi que plusieurs troupes avec lesquelles je travaille ont accepté que je laisse tomber mes mandats pendant six mois.

Pensez-vous que le fait d'être membre du Conseil général ait joué en votre faveur?

J'ai tout de suite annoncé que je démissionnerais du Conseil général si j'étais choisi. Un jury a planché sur les différentes candidatures pour récolter des avis d'horizons divers. Je pense que le fait d'avoir beaucoup voyagé et de travailler en freelance a pesé dans la balance.

« J'ai tout de suite annoncé que je démissionnerais du Conseil général si j'étais choisi. »

Avez-vous déjà eu l'occasion de voyager pour votre carrière musicale?

Je pars une à deux fois par an avec mon accordéon, à l'étranger. J'ai déjà visité 65 pays. J'ai été au Brésil une dizaine de fois, c'est un vrai coup de cœur!

Qu'attendez-vous de ce séjour à Buenos Aires?

De concret, c'est dur à dire. C'est la première fois que je pars pendant six mois seul. C'est un nouveau départ! Pour un indépendant, c'est très dur de faire une année sabbatique. On n'a jamais de pause pour souffler un peu. Ce séjour est une reconnaissance à laquelle je suis sensible. J'ai choisi de vivre de la musique, mais je ne cours pas après les subventions. Là, je sens cette reconnaissance de la Ville et une réelle envie de la Conférence des villes suisses de faire que ce séjour soit agréable et constructif.

Anne Kybourg



« Mes accordéons, ils voyagent »

Olivier Forel a démarré sa carrière de musicien professionnel il y a 35 ans, d'abord comme pianiste, puis comme accordéoniste. Baccalauréat classique en poche, il se lance dans la musique avec l'envie d'en faire son métier. «Durant les dix premières années, il n'a pas toujours été facile de payer les factures. En 1988, j'ai commencé à faire du privé. A l'époque, on gagnait bien, mais maintenant c'est devenu plus difficile», analyse Olivier Forel. A la base, il est un véritable passionné de jazz. Alors qu'il détestait l'accordéon, il le redécouvre sous un nouveau jour, à l'âge de 17 ans. Polyphonique et plutôt léger, cet instrument est connu aux quatre coins du monde. « Mes accordéons, ils voyagent. J'en ai même un qui a fait les cinq continents!» En mai 2014, le musicien a sorti son premier album solo «En avant!». Riche de 15 titres, on y découvre des compositions pleines de vie sur des rythmes enjoués. **Infos sur www.olivierforel.ch**